

VALORISER, PROTÉGER, RECONSTITUER

NOS HAIES :

enjeu vital pour nos territoires

Climat, biodiversité, ressources, énergie, résilience de l'agriculture : alors qu'un point de non-retour est sur le point d'être atteint, nous avons besoin d'une action publique déterminée pour **accélérer, concrétiser et rendre visible la planification écologique.**

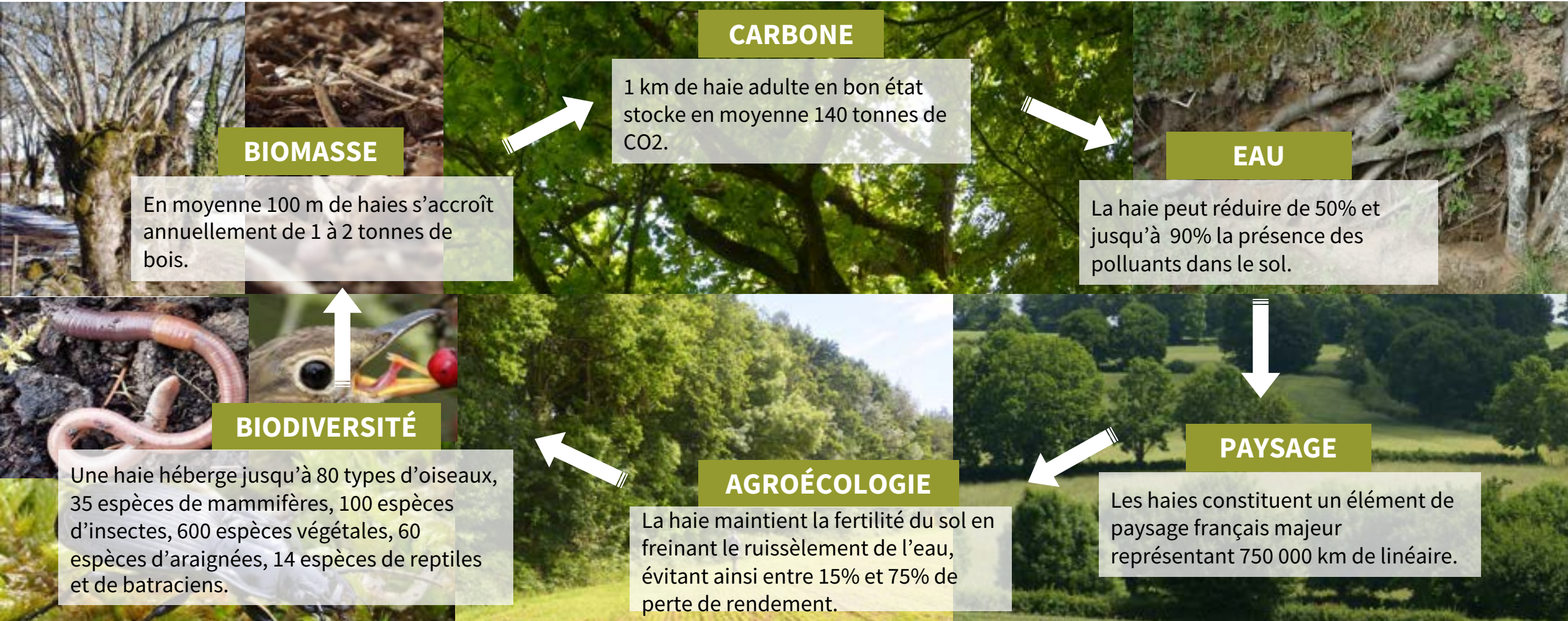
AVEC LA HAIE, C'EST POSSIBLE !

L'APPEL DE LA HAIE



Les haies, de multiples services pour l'agriculture et la société

Les arbres et haies champêtres sont de véritables « couteau suisse » remplissant de très nombreux services à la fois **agronomiques** (protection du bétail et des cultures, réserves fourragères estivales, etc), **productifs** (bois de chauffage, paillage, etc) et **environnementaux** (préserver les abris des auxiliaires de cultures, lutter contre l'érosion des sols, améliorer la qualité et l'infiltration de l'eau dans le sol, etc).



Un déclin très préoccupant, alors que les haies sont de plus en plus indispensables



La disparition des haies se poursuit trois fois plus vite qu'on ne les replante : par entretien mécanique dégradant, par vieillissement, par arrachage, ou par une surexploitation qui les assimile à un simple « gisement de biomasse » alors qu'il s'agit d'une ressource vivante qu'il convient de gérer durablement et de renouveler.

Dès lors, **replanter des haies sans s'attaquer sérieusement aux causes structurelles de leur destruction, revient au mieux à se donner bonne conscience, au pire à jeter de l'argent public par les fenêtres.**

Les politiques de la haie méritent mieux que des petits pas et du greenwashing

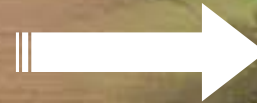
L'heure n'est plus...

L'heure n'est plus à la reconduite régulière des mêmes programmes de plantation, pour constater au bout de 20 ans que le bocage n'a fait que régresser.



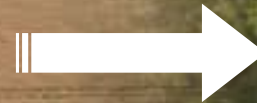
La haie mérite mieux qu'une politique des petits pas.

L'heure n'est plus aux mesures symboliques comme planter un arbre pour chaque nouvelle naissance, sans se soucier de leur devenir.



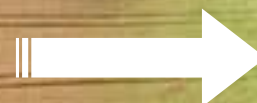
La haie mérite mieux que du greenwashing.

L'heure n'est plus à traiter les haies comme un sujet « à la mode » .



La temporalité de développement d'un arbre réclame une feuille de route claire pour les 30 prochaines années.

L'heure n'est plus à des politiques sans objectifs chiffrés.



La crise écologique et climatique impose une réelle planification pour doubler le linéaire de haies d'ici 2050 et restaurer leur bon état écologique.

Décideurs, l'avenir de la haie est entre VOS mains !

Élus de la nation et des territoires, il est temps de repenser en profondeur l'action publique en faveur des haies, nous vous appelons à créer les conditions pour faire de la haie une chance pour notre agriculture, nos territoires, notre environnement, notre économie et notre cadre de vie :

→ En établissant un **grand plan national pour les haies**, à 2030 :

3 PRIORITÉS

- **VALORISER** les haies pour les agriculteurs et les territoires
- **PROTÉGER** en visant le « Zéro disparition de haies »
- **RECONSTITUER** en doublant le linéaire de haies à l'horizon 2050



Décideurs, mettez la haie au cœur de la planification écologique !

CES 3 PRIORITÉS

→ Doivent se traduire dans **les lois et stratégies de notre pays** : Loi d'orientation agricole, révision de la Stratégie nationale Bas Carbone, Loi de programmation sur l'énergie et le climat, etc.

→ Doivent mobiliser et articuler **des moyens financiers à toutes les échelles**, pour que chaque région soit dotée d'une politique globale de développement de l'arbre et la haie intégrant ces trois priorités.

Nos territoires sont prêts pour changer d'échelle :

40 ans de travail de terrain et d'action publique ont fait émerger sur tout le territoire national des réseaux d'agriculteurs, d'opérateurs, de collectivités et d'entreprises mobilisés ainsi que les connaissances, les compétences, les filières, et les outils nécessaires à cette ambition.



PRIORITÉ N°1 : Valoriser les haies pour les agriculteurs et les territoires

Enjeux :

A l'heure de la transition agroécologique, nous devons reconstruire une économie de notre agriculture et de nos territoires qui s'appuie sur les haies, leur donne de la valeur et reconnaisse leurs services directs et indirects.

Cette économie de la haie est déjà en place dans de nombreux territoires, **il faut l'accompagner et l'amplifier**. En soutenant les agriculteurs pour leur gestion durable des haies et tous les opérateurs des filières de valorisation des haies, nous contribuons à rendre nos territoires moins dépendants des ressources fossiles, nous contribuons à créer des emplois non délocalisables, et les habitants de ces territoires bénéficient de tous les services rendus par les haies. C'est toute une économie vertueuse qui se met en place.



Chantier de production de bois déchiqueté, à partir de haies gérées durablement. Le travail est mécanisé et sécurisé. Pour l'agriculteur, c'est une source de revenu direct supplémentaire. Cette ressource alimentera les chaufferies des collectivités environnantes.

L'APPEL DE LA HAIE 

Comment le mettre en place :



Reprise de coupe pour la fermeture du bourrelet cicatriciel, un réapprentissage des bonnes pratiques

Mesure #1 : Gestion certifiée

Restaurer les haies en passant à des **pratiques certifiées de gestion durable des haies**. Parce que les haies rendent ces services agronomiques, productifs et environnementaux uniquement si elles sont en bon état écologique, et donc gérées durablement.



Les services écosystémiques rendus par les haies, une source de rémunération.

Mesure #2 : Rémunération

Accompagner et rémunérer les agriculteurs, premiers propriétaires et gestionnaires des haies, pour les **rôles d'intérêt commun** que rendent les haies lorsqu'elles sont gérées durablement.



Le bois issu des haies, un nouvel atelier de l'exploitation agricole.

Mesure #3 : Filières durables

Faire du bois des haies et des arbres champêtres **une ressource pour nos territoires** (énergie, paillage, bois d'œuvre), à condition de s'appuyer sur des **filières durables, locales, éthiques**.

PRIORITÉ N°2 : Protéger, en visant le « Zéro disparition de haies »

Enjeux :

Perdre 11500 km de haies chaque année par vieillissement, mauvais entretien, arrachage ou pillage ne peut plus être toléré. **Parce que ce capital arboré a de la valeur** et qu'il est long et difficile de le reconstituer, **nous devons le protéger** en appliquant et en évaluant la réglementation.

La préservation des haies, ce n'est pas qu'une question quantitative, c'est aussi garantir leur bon état écologique. Or, les haies françaises sont très dégradées, beaucoup ont atteint leur âge de sénescence et disparaîtront si elles ne sont pas restaurées. Il est urgent de restaurer leur bon état écologique.

Haie vieillissante, sur le point de disparaître si aucune coupe de rajeunissement du végétal n'est faite.



Haie fortement dégradée par le passage du lamier côté route : bien gérer les haies est une co-responsabilité des collectivités et des agriculteurs.



Comment le mettre en place :



Parce qu'elles sont une chance et une opportunité pour l'agriculture, les haies doivent être protégées.

Mesure #4 : Réglementation respectée

Faire **appliquer réellement la réglementation** qui doit protéger les haies, et en premier lieu la protection qui s'applique aux haies dans la politique agricole depuis 2015 (règle de bonne condition agro-environnementale n°8).



Pour agir, il faut connaître l'évolution qualitative et quantitative des haies.

Mesure #5 : Technologie de suivi

Rendre compte avec transparence de l'évolution et de l'état du linéaire des haies dans le cadre d'un **portail des données géographiques de la haie**, pour donner des repères à l'action publique et pour **mesurer l'efficacité des politiques publiques de la haie**.



Recépage d'une haie de taillis, ces pratiques de sylviculture de la haie sont à encourager.

Mesure #6 : Transmission

Transmettre les savoirs et savoir-faire nécessaires au déploiement de la gestion durable des haies, par la formation initiale et continue des agriculteurs, des agents de collectivités et des conseillers techniques et par l'information des élus et des citoyens.

PRIORITÉ N°3 : Reconstituer, en doublant le linéaire de haies à l'horizon 2050

Enjeux :

Face aux multiples enjeux de transition, une approche prospective des engagements pris par la France devrait nous conduire à doubler notre linéaire de haie à l'horizon 2050, pour atteindre 1,5 million de kilomètres de haie.

C'est un **changement d'échelle important** qui demande certes des moyens, mais sera source d'économie en rendant notre **agriculture et nos territoires plus résilients dans un contexte de changement climatique.**



Plantation d'alignements d'arbres dans une parcelle de grande culture, un nouveau paysage agroforestier prend forme sans que cela ne porte préjudice au rendement. A terme des bénéfices agronomiques sont attendus.

Comment le mettre en place :



La plantation est un maillon indispensable pour accélérer la reconstitution des trames arborées.

Mesure #7 : Plantation

Augmenter les **moyens** pour la plantation (soutenir l'accompagnement et l'aide à l'investissement sur nos territoires), rendre les dispositifs d'**accompagnement plus efficaces**, et **densifier le maillage territorial des structures de conseil** en agroforesterie.



Complémentaire à la plantation, la régénération naturelle est un nouveau levier à favoriser.

Mesure #8 : Régénération

Favoriser et permettre la **régénération naturelle des haies en complément des plantations** pour accélérer le doublement du linéaire.



Pour produire un jeune plant d'arbre ou d'arbuste, il faut commencer par la collecte des graines.

Mesure #9 : Graines et plants locaux

Soutenir le développement de **filières de collecte de graines et de production de plants** d'origine **locale**, en adéquation avec l'augmentation des besoins de plantation.

L'APPEL DE LA HAIE



L'**Appel de la haie** est une campagne de mobilisation nationale lancée par l'**Afac-Agroforesteries** pour inviter les décideurs à faire de la haie un levier pour accélérer, concrétiser et rendre visible la planification écologique.

L'Afac-Agroforesteries est une association nationale qui regroupe **plus de 260 organismes engagés pour promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre et la haie sur tous les territoires.** L'Afac-Agroforesteries est reconnue **ONVAR (Organisme national à vocation agricole et rural)** par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Photos : ©Karolina Samborska

Contact presse : clara.picot@afac-agroforesteries.fr

Site web : www.afac-agroforesteries.fr

Réseaux sociaux :



[@afacagrofo](https://twitter.com/afacagrofo)



[Afac-Agroforesteries](https://www.linkedin.com/company/afac-agroforesteries)



[Afac-Agroforesteries](https://www.facebook.com/afac-agroforesteries)

#HAIESdemain